



Projecte finançat pel programa LIFE de la UE

SEMINARI FINAL

LA MILLORA DE LA BIODIVERSITAT MITJANÇANT LA
GESTIÓ FORESTAL I EL PAPER DE LA PROPIETAT
FORESTAL

21 Setembre 2023 – Barcelona



Utilisation de l'Indice de Biodiversité Potentielle (IBP) pour une gestion intégrative des forêts françaises



Centre National de
la Propriété Forestière



P. GONIN¹, B. MARITON¹, L. LARRIEU^{1,2}

¹CNPF, ²INRAE DYNAFOR

Cofinancadors:



Generalitat de Catalunya



Diputació de Girona
221 municipis

Socis:



Generalitat de Catalunya
Departament d'Acció Climàtica,
Alimentació i Agenda Rural



Centre de la Propietat
Forestal



Centre National
de la Propriété Forestière

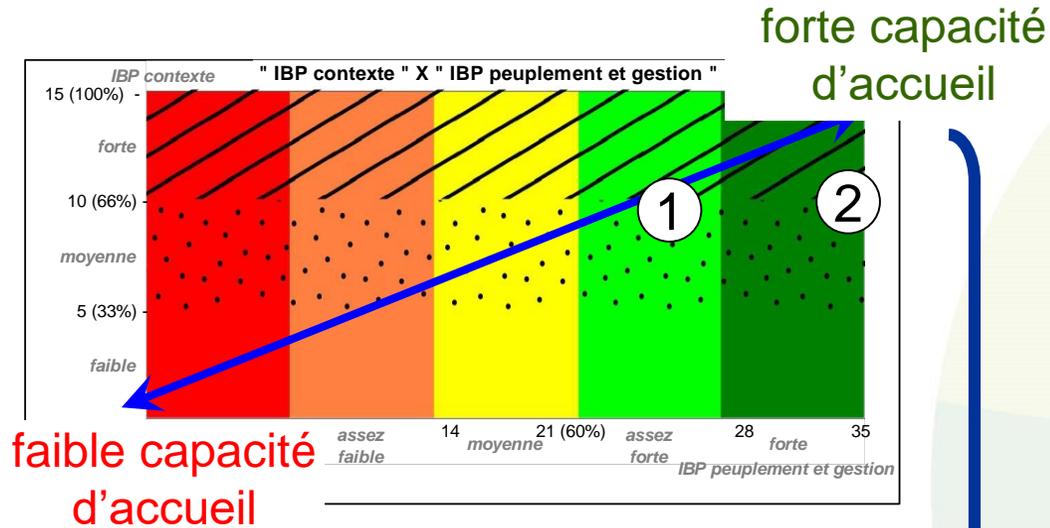
XCN
XARRO PLS - LA
CONSERVACIÓ DE
LA NATURA

Du diagnostic IBP aux recommandations de gestion

Un exemple dans un forêt de *Quercus Ilex*

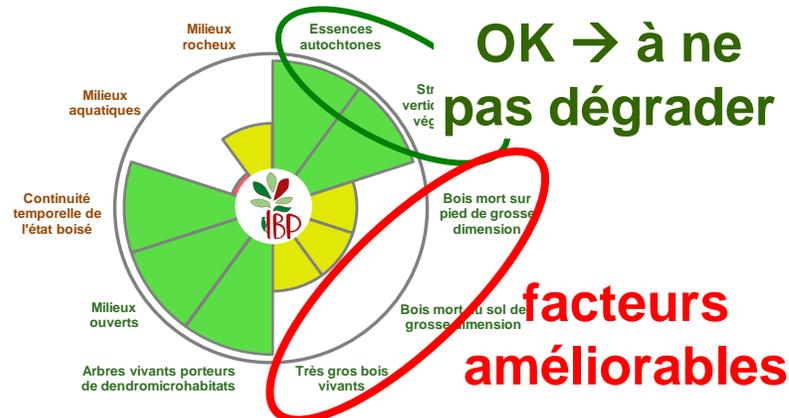


Graphiques standardisés pour aider l'interprétation



Définitions de recommandations de gestion

Dans une démarche de gestion adaptative : L'IBP aide à évaluer l'effet de la gestion sur la biodiversité



• Dans les forêts de production

• Diagnostic IBP réalisé par :

- gestionnaires
- conseillers forestiers CRPF lors des visites conseils auprès des propriétaires
- propriétaires
- Etc.



• Parfois des aides financières

- Exemple dans les Pyrénées catalanes avec Sylv'ACCTES

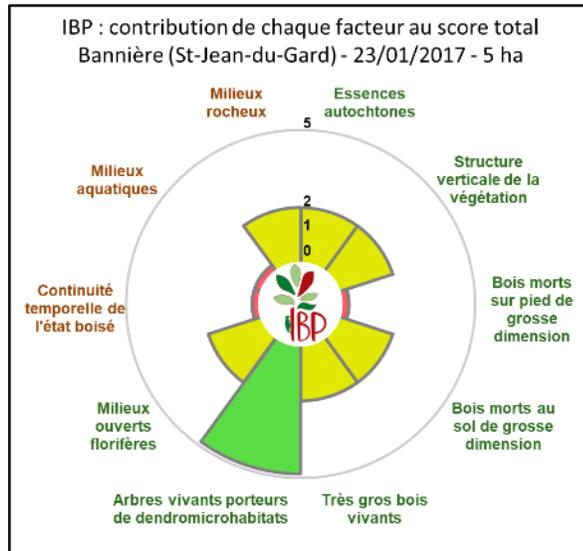
• à plusieurs étapes :

- avant martelage
- avant plantation ou travaux
- Etc.

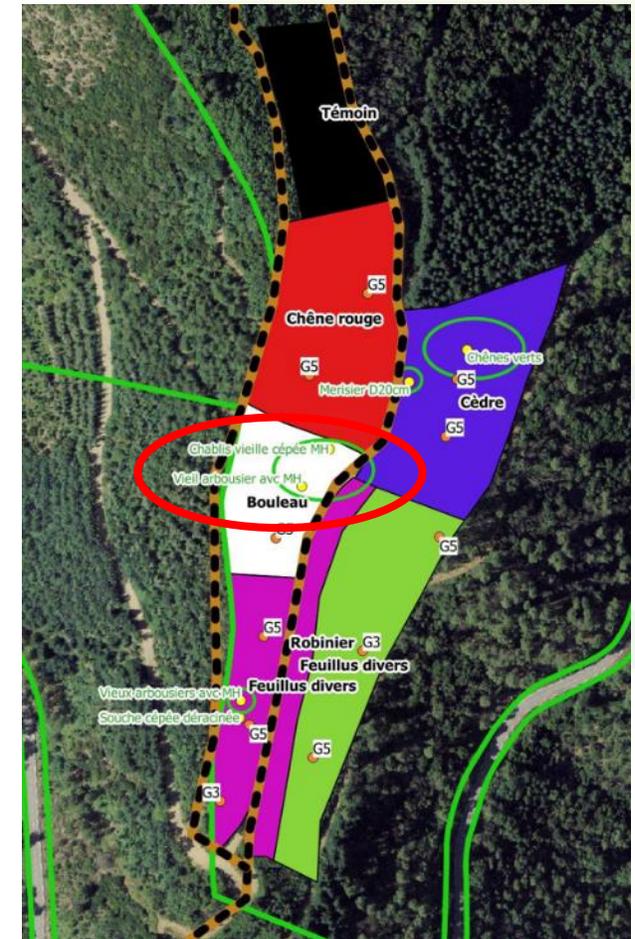




Exemple d'un projet de **plantation** dans le Gard (30)
 dans une châtaigneraie déperissante :
 identification d'éléments particulièrement favorables à conserver



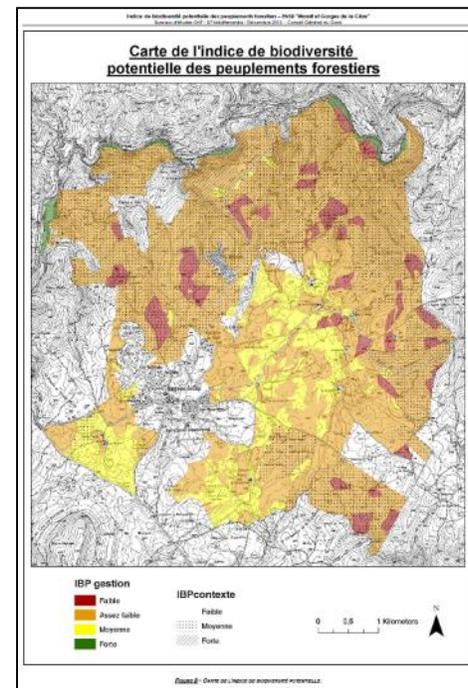
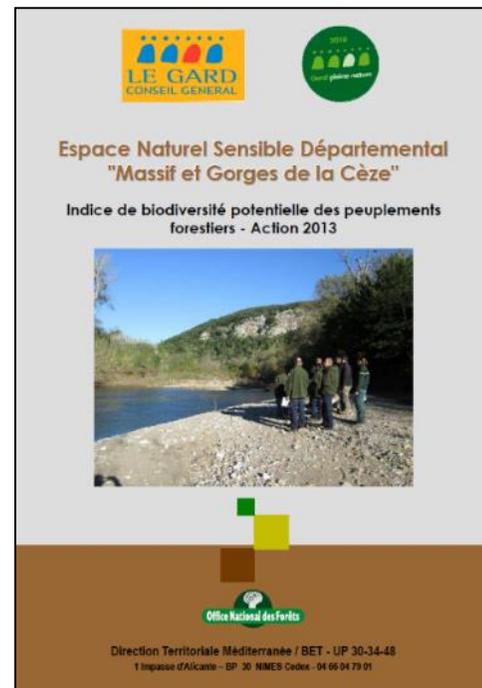
Source : CNPF



- Dans les forêts à fort enjeu de conservation
 - Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, Réserves naturelles, Espaces naturels sensibles, etc.

- Donne un outil de diagnostic adapté à la gestion
- Complète l'évaluation environnementale au niveau biodiversité taxonomique ordinaire

Exemple d'un Espace Nature Sensible dans le Gard (30) : Massif et Gorges de la Cèze (2800 ha)



5.1.3. Milieux forestiers : chênaies vertes et chênaies pubescentes

Ces peuplements obtiennent des notes globalement assez faibles. En effet il s'agit quasi exclusivement de peuplements jeunes au sens du cycle sylvo-génétique.

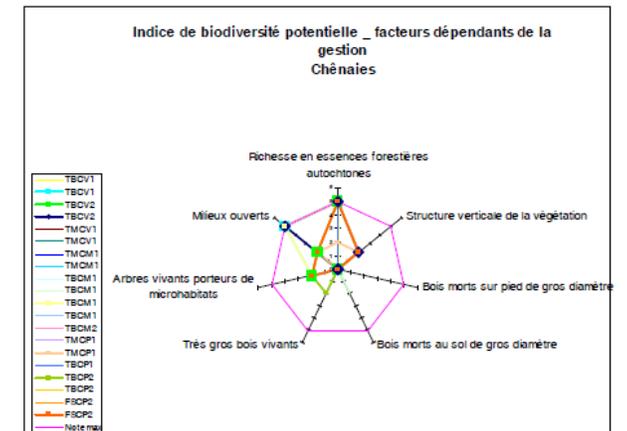


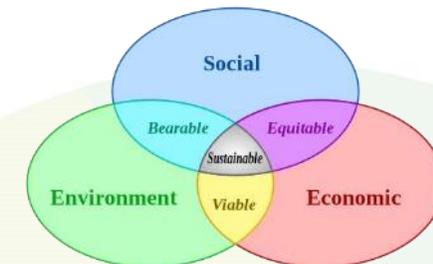
FIGURE 12 - DIAGRAMME RADAR DE L'IBP GESTION : CHÊNAIES.

Les actions de gestion peuvent viser à améliorer la structuration de la végétation par la gestion des lisières et à maintenir systématiquement des arbres porteurs de microhabitats. Les rares gros arbres et arbres morts doivent être conservés.

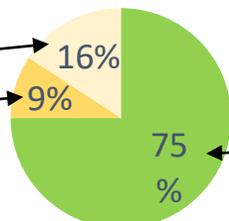
La production de gros bois vivants puis morts demandera du temps. Toutefois, des actions de type balivage peuvent permettre d'accélérer quelque peu la dynamique naturelle en offrant de meilleures conditions de croissances aux arbres conservés. Notons que depuis 10 ans, un certain nombre de parcelles passées en coupe ont été balivées afin d'obtenir des gros bois vivants (Parcelles 97, 96, 106, 107, 35, etc.) Pour l'essentiel, ce sont des peuplements de chênes pubescents (qui ont une meilleure réponse au balivage que les chênes verts).

Cadre réglementaire français : code forestier

Objectif : assurer la gestion durable des forêts et leur rôle multifonctionnel



Forêts des **collectivités locales**
+ **Etat** (régime forestier)



Forêt = 16,8 millions ha

Forêt appartenant aux **propriétaires privés**

Directives / schémas régionaux
d'aménagement (DRA-SRA)
Rédigé par l'ONF (Office national
des Forêts)

Mise en œuvre de la
politique forestière :
Plan national/régional de
la forêt et du bois

Schéma régional de gestion forestière (SRGS)

Rédigé par le CNPF (Centre national
de la propriété forestière)

Documents d'aménagement

Documents de gestion
durable

Plan de gestion simple (PSG) si > 20 ha
Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS)
+ Règlement Type de gestion (RTG) < 20 ha

L'IBP dans les Schéma régional de gestion forestière (SRGS)

Pas d'obligation de relever l'IBP...
...mais certaines **obligations / recommandations basées sur l'IBP**

Ex. du projet de SRGS Provence-Alpes-Côte d'Azur

Règle 5 : Arbres à maintenir lors des coupes rases et coupes définitives

Quelle que soit la surface de la coupe rase ou définitive, conserver **5 arbres morts sur pied par hectare** parmi ceux ayant les plus gros diamètres.

Pour les coupes rases et définitives de plus de 1 ha, maintenir, **au sein de la coupe, un couvert minimum d'arbres adultes** dépendant de la surface de la coupe sous forme de **bouquets préférentiellement** et/ou d'arbres ou de cépées isolés vigoureux, dominants. Les bouquets ou arbres constituant le couvert conservé doivent être répartis sur l'ensemble de la coupe. Le couvert conservé doit comprendre s'ils existent:

- au moins **un individu vigoureux de chaque essence par hectare** (en privilégiant les arbres adultes), pour conserver la diversité en essences secondaires ;
- **5 arbres vigoureux par hectare parmi les plus gros diamètres** (et impérativement, s'ils existent, ceux exceptionnels, de la catégorie des très gros bois pour l'essence présente²) ;
- Les **arbres porteurs de dendromicrohabitats** parmi la liste suivante : loges de pic (diam.>4cm), cavités à terreau (diam. >10cm), concavités (diam.>10cm et profondeur>10cm), écorces décollées (décollement>1cm, largeur et hauteur>10cm), fentes (long.>30cm, prof.>10cm), à maintenir si possible au sein de bouquets pour conserver l'ambiance forestière et leur fonctionnalité.
- Dans le cas de **peuplements mélangés**, conserver, un **minimum de 10 arbres ou cépées par hectare** des essences qui ne seront pas choisies comme essence objectif dans un souci de préservation de la diversité (le couvert de ces arbres est comptabilisé dans le couvert minimal à conserver).

Règle 8 : Maintien d'arbres présentant un intérêt particulier vis-à-vis de la biodiversité lors de toute coupe de bois, hors coupes rases et définitives

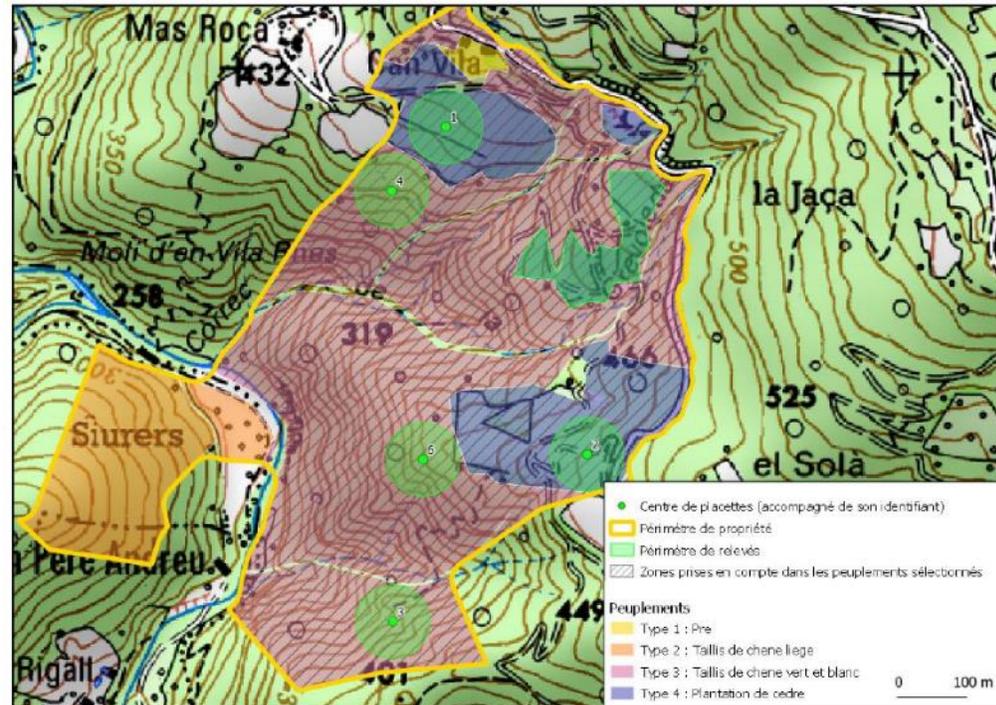
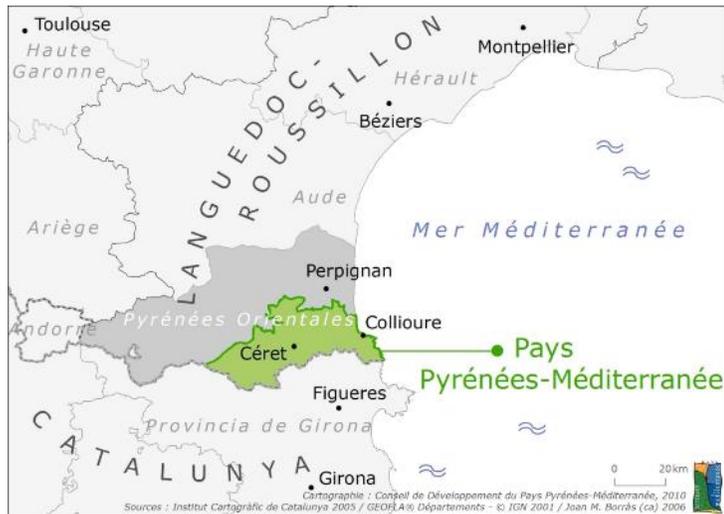
Pour toute coupe (hors coupes rases et définitives, traitées au paragraphe II.3.4, voir liste dans le tableau 9) :

- Conserver la diversité en essences secondaires, en gardant au moins **3 individus de chaque essence par hectare** (en privilégiant les arbres dominants).
- Préserver au minimum **5 arbres morts sur pied par hectare** parmi ceux ayant les plus gros diamètres s'ils existent. *Exception concernant les arbres touchés par des scolytes.*
- Préserver au minimum **5 très gros bois par hectare**¹. S'ils ne sont pas présents, préserver **5 gros bois**.
- Préserver les **arbres porteurs de dendromicrohabitats**² parmi la liste suivante : loges de pic (diam.>4cm), cavité à terreau (diam. >10cm), concavités (diam.>10cm et profondeur>10cm), dendrotelme (diam.>15cm), écorce décollée (décollement>1cm, largeur et hauteur>10cm), fente (long.>30cm, prof.>10cm). **Au-delà de 50 arbres porteurs de microhabitats de cette liste par hectare, pratiquer une gestion permettant le maintien de couvert (voir Règle 11).**
- Pour le cas du **mélange hêtre-résineux dryades**, la **perte du mélange est proscrite** dans les stations favorables aux résineux dryades (maintenir alors au minimum un couvert de 30% de l'essence minoritaire). Voir dans l'itinéraire CONV-FIR les différentes gestions possibles pour le mélange hêtre-résineux.
- Dans le cas d'autres **peuplements mélangés**, conserver, un **minimum de 10 arbres ou cépées par hectare** des essences qui ne seront pas choisies comme essence objectif dans un souci de préservation de la diversité.

Un exemple dans les Pyrénées orientales

Relevés IBP réalisés dans le cadre de la **Charte forestière de territoire Pyrénées-Méditerranée** (CNPF + Pays Pyrénées Méditerranée)

- **13 propriétaires bénéficiaires** (2021-2022)
- **> 1200 ha effectivement couverts par les diagnostics**
- Diversité des peuplements représentés dans les massifs des Aspres, des Albères et du Vallespir



► relevés IBP + analyse et préconisations de gestion
Fourni au propriétaire / gestionnaire pour intégration au PSG

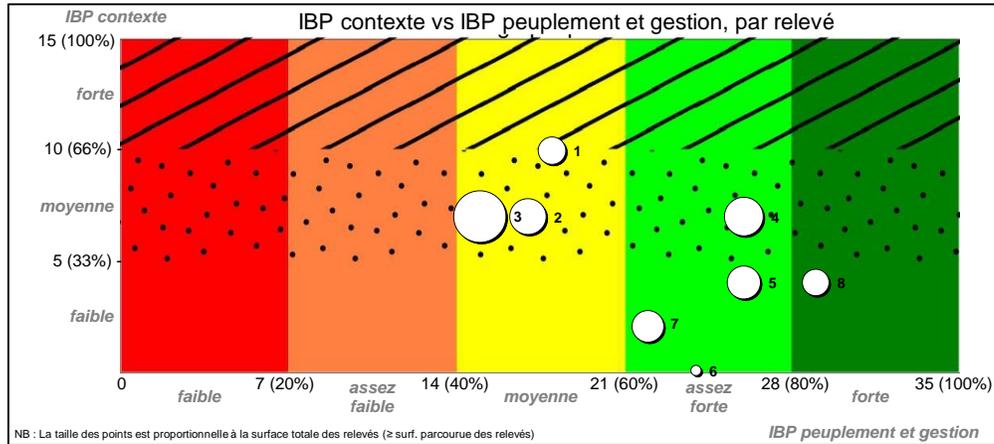


Diagramme des résultats par relevé (peuplement) : notes contexte et gestion

C. Bilan - Type 3B : Futaie de hêtre vieillissante

Score IBP gestion : Score IBP contexte : 7/15 Score IBP TOTAL : 30/50 (moyenne) 26/35

Surface totale : 17,6 ha

Surface parcourue : 3 ha

Les éléments principaux de biodiversité dans ce peuplement sont la diversité des essences autochtones (6 comptabilisées), la présence de très gros bois vivants (> 6 par hectare), de bois morts au sol (> 3 par hectare), ainsi que la diversité des dendromicrohabitats (10 types).

Le peuplement contient un peu de gros bois morts sur pied, peu quelques milieux ouverts (< 1%) et 3 strates de végétation (absence des strates basses).

Pour finir, il y avait 1 type de milieu aquatique (ruisselet) et 1 type de milieu rocheux (gros blocs).



Recommandations de gestion pour ce peuplement

- Maintenir la mixité des essences lors des coupes, ne pas supprimer définitivement une essence du peuplement et favoriser la venue de nouvelles.
- Conserver au mieux les strates présentes et favoriser la venue de nouvelles strates (notamment les herbacées) par des éclaircies. Ces éclaircies permettront également de favoriser la régénération naturelle du peuplement.
- Préserver des très gros arbres seins ou dépérissant, riches en dendromicrohabitats et donc aptes à accueillir de nombreuses espèces.
- Conserver quelques bois morts sur pied et préserver les bois morts au sol.





- **Financement du diagnostic IBP dans les Plans simples de gestion**
 - Des **démarches volontaires** : IBP intégré avec les autres diagnostics
 - ... ou **financées par des Collectivités**, exemples :



Pays de la Loire : **IBP obligatoire pour recevoir l'aide** du Conseil régional pour la réalisation de Plans simples de gestion volontaires

Hauts-de-France : **diagnostics IBP subventionné** par le Conseil régional à hauteur de 1500 €

L'IBP : un outil de diagnostic à l'échelle de la propriété

Exemple d'un inventaire systématique IBP dans une forêt de 300 ha

3 facteurs :

Bois morts de grosse dimension, debout

au sol

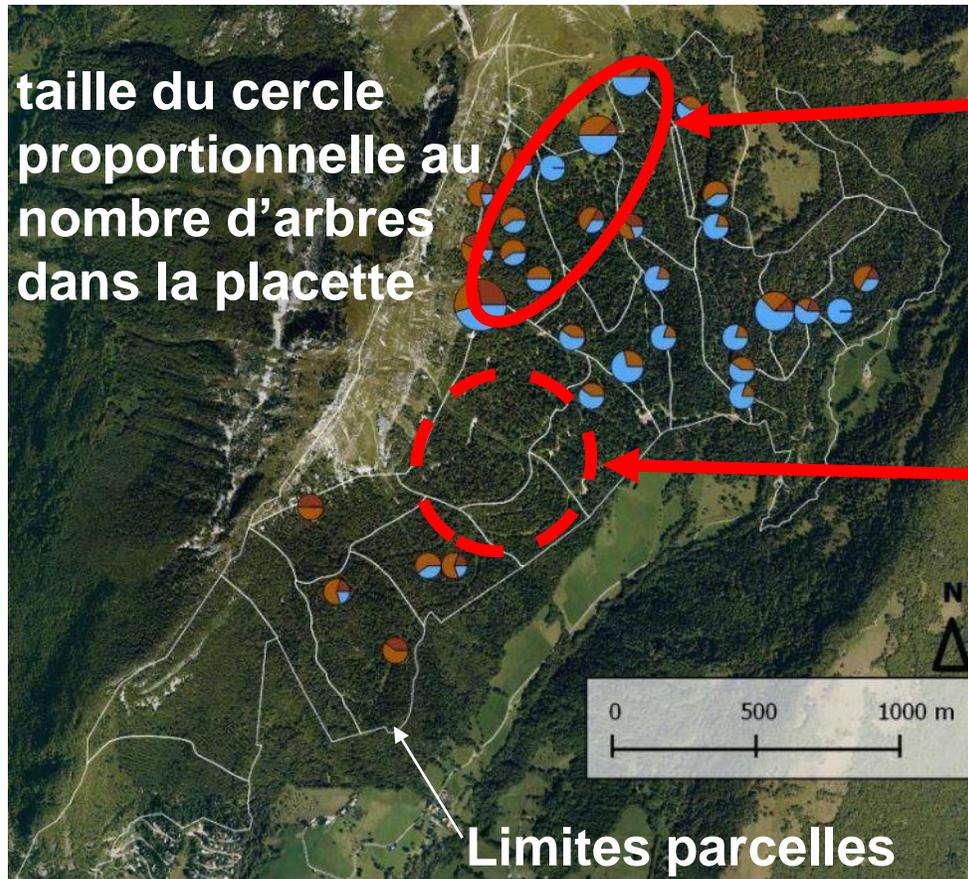


Très gros bois vivants



Échantillonnage :

1 placette de 2000 m²/ha



ilots de sénescence potentiels

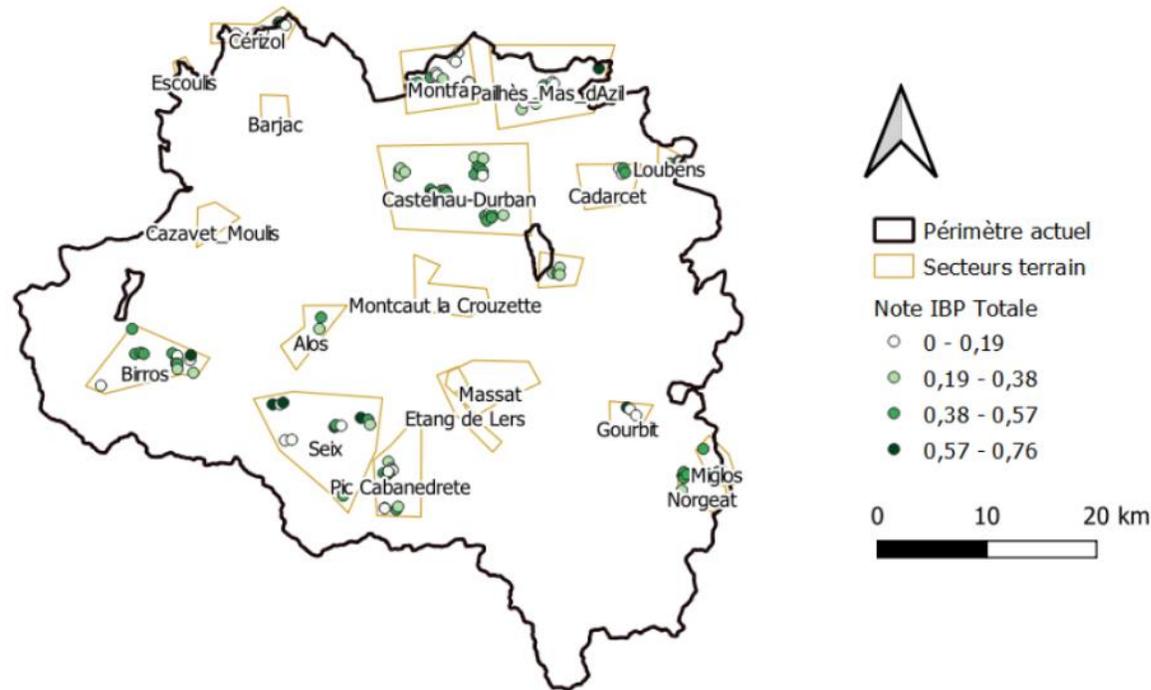
discontinuité spatiale des TGB et bois mort

Éléments de diagnostic utile à l'aménagiste

Source : Forêt départementale de la Combe d'Aillon, Parc naturel régional du massif des Bauges (France, 74)

Vue d'ensemble et analyse de la biodiversité au niveau territorial

Un exemple d'aide à la hiérarchisation des enjeux de biodiversité



Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises - Scores IBP dans l'étude d'aires potentielles de tranquillité (Jolivot 2020)

FSC et la biodiversité à Haute Valeur de Conservation (HVC)

IBP : l'une des méthodes d'évaluation et de suivi



BOÎTE À OUTILS : PRÉSERVER LES HAUTES VALEURS DE CONSERVATION

DÉMARCHES ET MÉTHODES



FSC® A.C. Tous droits réservés. FSC-F000212

ÉVALUER
ÉVALUER
22
ÉVALUER

ÉTAPE 4. ÉVALUER L'ÉTAT DE CONSERVATION INITIAL

Objectifs

L'application du protocole de suivi choisi (étape 3) permet de définir l'état de conservation initiale de l'espèce HVC, puis d'assurer un suivi périodique.

Mise en application des indicateurs de suivi sélectionnés

Un catalogue des indicateurs utilisables pour le suivi de la biodiversité HVC a été construit. Il rassemble tous les indicateurs indirects utilisables, y compris ceux entrant dans le calcul de l'IEP ou de l'indice de naturalité si ces indices sont utilisés.

Un guide pratique concernant le suivi et l'évaluation détaille la façon de mesurer facilement chaque indicateur individuel sur le terrain, ainsi que l'IEP et l'indice de naturalité.

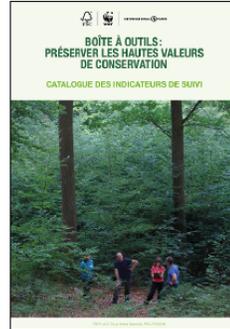
ÉTAPE 4

ÉVALUER L'ÉTAT DE CONSERVATION INITIAL
(FSC 8,2/8,3)

Relevés de terrain

Guide pratique pour le suivi

Synthèse des fiches d'évaluation initiale



Résultats

L'état de conservation dans la parcelle est évalué avec les meilleures informations disponibles pour chaque espèce ou habitat. Il constitue l'état initial qui est comparé au bon état de conservation de l'espèce. S'il n'est pas équivalent ou meilleur, des mesures correctives sont prises en faveur de la biodiversité HVC concernée.

BOÎTE À OUTILS FSC : PRÉSERVER LES HAUTES VALEURS DE CONSERVATION — DÉMARCHES ET MÉTHODES

Indice de Biodiversité Potentielle



L'IBP est un indice indirect et composite développé par Larrieu & Gonin depuis 2008 (Larrieu & Gonin, 2008 ; Gonin et al. 2012 ; Larrieu & Gonin 2012 ; Emberger et al., 2013). C'est un outil d'aide au diagnostic et à la décision, destiné à être utilisé dans la gestion forestière productive courante. Il ne vise pas le suivi d'une espèce HVC particulière. L'IBP agrège 10 facteurs clés, notés 0, 2 ou 5 en comparant les observations de terrain avec une échelle de valeurs seuils. Pour certains facteurs, les valeurs seuils sont adaptées à des contextes particuliers (subalpin, méditerranéen, faible fertilité). Les notes permettent de définir 3 indices synthétiques : un pour les facteurs liés au peuplement et à la gestion forestière (sur 35) sur lequel le forestier peut agir ; un pour les facteurs liés au contexte (sur 15) ; et un indice général sommant ces 2 notes (sur 50). Les résultats sont présentés sur deux graphes radar individualisant chaque facteur et sont résumés sur un graphique en 2 dimensions (indice des facteurs liés à la gestion en abscisse, indice des facteurs liés au contexte en ordonnée).

Pour en savoir plus :
<https://www.forestprivéefrançaise.com/v/ibp-indice-de-biodiversite-potentielle/n:782>

Indice de Naturalité

Certains indicateurs de naturalité des forêts sont couramment admis et relevés (exemple du bois mort). Ces dernières années, un besoin de méthode pour décrire de façon plus intégrative toutes les qualités écologiques des forêts (Vallauri et al. 2013) s'est développé avec des applications pour la gestion forestière (ylvicultures plus proches de la nature, mise en place d'un réseau d'îlots de vieux bois) et la conservation de la nature (bon état de conservation de l'habitat, inventaire des forêts anciennes et matures, stratégie de choix des nouveaux espaces protégés).

La méthode d'évaluation de la naturalité est proposée à l'échelle du peuplement par Rossi & Vallauri (2013) et existe en deux versions, une évaluation complète et une évaluation rapide. Cette dernière est un diagnostic intéressant en routine. Chacun des critères et indicateurs à renseigner est défini et justifié, et il est accompagné de consignes pratiques pour la mise en œuvre. Les résultats permettent de mieux cerner les qualités écologiques du peuplement évalué et de formuler des recommandations de gestion.

Pour en savoir plus :
 L'ensemble de l'outil est disponible sur <http://www.forestscionnes.fr/evaluer/methode/les-outils/>

BOÎTE À OUTILS FSC : PRÉSERVER LES HAUTES VALEURS DE CONSERVATION — DÉMARCHES ET MÉTHODES

Paielements pour services environnementaux (PSE)

Label Bas-Carbone

IBP = critère de conditionnalité des aides

Méthode conversion de taillis en futaie sur souches

Version 2 du 27/07/2020

Ce document est une Méthode pour des projets volontaires de conversion de taillis en futaie sur souches compatibles avec le label Bas-Carbone français, issu du projet *Focal* et approuvé par le ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES). Cette Méthode a été rédigée par le Centre national de la propriété forestière (CNPF) grâce à un financement du fonds européen de développement régional en Massif central de 2015 à 2018 (programme *Focal*) et de France Bois Forêt en 2019 et en 2020.

Cette Méthode indique les différentes étapes à suivre pour la réalisation de projets de conversion de taillis en futaie sur souches compatibles avec le label Bas-Carbone, visant à développer les différents leviers d'atténuation du changement climatique dans la filière forêt-bois.

4. Intégrité environnementale

Conformément au référentiel du label Bas-Carbone, la prise en compte des impacts et des co-bénéfices, socio-économiques et environnementaux, sociaux ou économiques sont maîtrisés.

Les porteurs de projet se référeront à la grille d'analyse des impacts et des co-bénéfices : socio-économiques et sur la biodiversité, et à la grille d'analyse des impacts et des co-bénéfices, sociaux ou économiques, avec un système de notation.

Les totaux devront être effectués au niveau de chaque catégorie de co-bénéfices et les totaux des deux catégories de co-bénéfices socio-économiques et de biodiversité.

Catégorie	Indicateur	Description	Score
Socio-économique	Certification forestière	Transformation située dans un rayon de 50 km autour du chantier de balivage. Adhésion à une certification de gestion durable (PEFC, FSC...)	+ 5
Socio-économique	Regroupement de la gestion forestière	Le balivage a lieu dans le cadre d'un projet collectif de regroupement de plusieurs propriétaires (ASLGF, GIEEF...)	+ 5
Socio-économique	Prévention du risque d'incendie	Le balivage consiste à diminuer le risque d'incendie en créant des coupures (moins de 2 km) d'habitats ou de lotissements	+ 5
Biodiversité	Préservation de la biodiversité préexistante (1/3)	Faire un relevé IBP et justifier l'intégration des éléments en découlant dans l'opération de balivage	+ 5
Biodiversité	Préservation de la biodiversité préexistante (2/3)	Maintien de toute la diversité d'essences présente avant balivage	+ 3
Biodiversité	Préservation de la biodiversité préexistante (3/3)	Maintien des gros bois et des bois porteurs de micro-habitats	+ 3

co-bénéfice = faire un relevé IBP et justifier l'intégration des éléments en découlant dans l'opération de balivage

Fonds « Nature Impact » du WWF



Quelles sont les dépenses éligibles et comment les estimer ?

Catégories	Exemples d'actions	Règles d'éligibilité
Etat des lieux	<ul style="list-style-type: none"> Analyse stationnelle, du peuplement et de la compatibilité de l'itinéraire avec le climat moyen de 2050 (Clim Essences, BioClimSol...) Evaluation de l'état initial de la biodiversité (ex. protocole IBP ou indice de naturalité de WWF) ; Inventaire dendrométrique initial, permettant d'évaluer le volume des bois sur pieds par classes de diamètre 	

financement de l'état des lieux réalisé avec l'IBP

connaissances
sur la
biodiversité



STRUCTURE VERTICALE DE LA VÉGÉTATION

La structure verticale de la végétation traduit la manière dont s'agencent et se superposent dans l'espace les différentes strates, arbustive, arborescente.

Pourquoi la présence d'une diversité de strates est favorable à la biodiversité ?

Chaque strate possède des caractéristiques propres. Par exemple, alors que les strates herbacées et arbustives peuvent être riches en fleurs, les strates arborescentes bénéficient d'un plus fort ensoleillement. Chaque strate fournit des habitats particuliers, propices à l'accueil d'espèces différentes. C'est pourquoi, d'une manière générale, la présence de différentes strates permet l'accueil d'une grande diversité d'espèces, aux exigences variées.

La structure verticale de la végétation n'est pas figée. Elle évolue au fil de la vie du peuplement en fonction de l'âge des arbres, des perturbations naturelles, des interventions sylvicoles... Les habitats liés aux différentes strates sont donc éphémères. La présence d'une diversité de strates, à toutes les échelles, du peuplement au paysage, permet aux espèces de toujours disposer de leur habitat préférentiel lorsque le leur disparaît.

LES OISEAUX ÉTABLISSENT LEURS NIDS DANS DES STRATES DIFFÉRENTES SELON LES ESPÈCES

STRATE HERBACÉE

La Bécasse des bois niche à même le sol forestier, s'aménageant une petite cuvette garnie de feuilles mortes, herbes sèches et brindilles.



STRATE ARBUSTIVE (0 à 5-7 m)

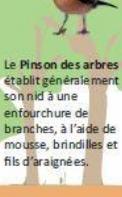
La Fauvette à tête noire construit un nid léger, d'herbes sèches et de racelles dans des buissons épais.



STRATE ARBORESCENTE

basse (5-7 à 15-20 m) haute (> 15-20 m)

Le Pigeon ramier installe son nid assez haut perché dans les arbres, à l'intersection de plusieurs branches.



Les oiseaux : Bécasse : C.P. ; Fauvette : S.B. ; Pinson : J.Y.R. ; Pigeon : A.N.

Prendre en compte la structure verticale de la végétation dans la gestion

POURQUOI ?

Une biodiversité fort utile au

Sylviculteur ! Par exemple :

La présence dans un peuplement d'un sous-étage développé est favorable à certains rongeurs et petits mammifères jouant un rôle dans la régénération des arbres et des arbustes à travers la dispersion des graines. Le sous-étage favorise également un gainage des arbres d'aval et participe à l'amélioration de la qualité de leur bois.

COMMENT ?

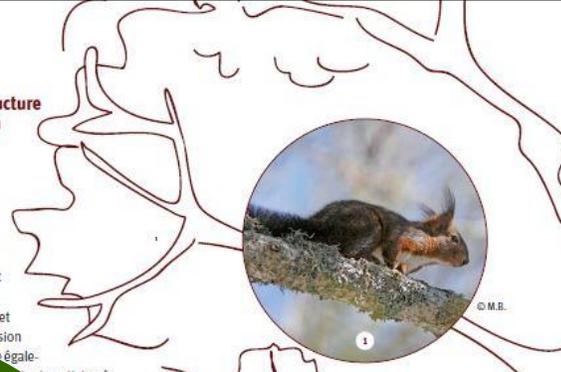
Les peuplements irréguliers permettent d'aboutir plus facilement à une structure verticale complexe.

Dans les peuplements réguliers, on peut également obtenir avec une sylviculture appropriée :

- conserver les arbres et arbustes du sous-étage lors des travaux et des éclaircies ;
- lors des coupes finales, maintenir quelques arbres adultes, isolés ou en îlots, afin d'ajouter de l'hétérogénéité structurale à cette phase de régénération, dont la structure est souvent très simplifiée.

D'une manière générale

- favoriser une « sylviculture d'arbre » ou des sylvicultures permettant la gestion de petites unités, permettant souvent une mosaïque de structures verticales variées ;
- laisser une partie du peuplement (arbres isolés, îlots) accomplir son cycle naturel complet pour que la succession d'une diversité de strates s'opère naturellement ;
- lors de l'entretien des chemins et des bords de rivière, chercher à maintenir une lisière structurée ;
- moduler localement ces recommandations en tenant compte des risques d'incendie ou encore de...



1 L'Écureuil roux cherche sa nourriture en priorité à la cime des arbres, dans la strate arborescente haute : graines, bourgeons, insectes.

2 Le Loir gris, bon grimpeur, se déplace aisément au sein de la strate arborescente basse pour manger bourgeons, feuilles, fruits et capturer de petits invertébrés.

3 Le Muscardin, petit rongeur particulièrement discret, fait son nid dans les buissons où il se nourrit de bourgeons, de fleurs et de baies.

préconisations
de
gestion



changer les
pratiques

IBP utilisé dans les actions de formation / vulgarisation

Journées techniques CRPF pour les propriétaires et les professionnels



Journée de sensibilisation sur l'IBP pour propriétaires, élus, techniciens dans les Pyrénées Orientales

Fogefor : cycle de formation des propriétaires privés (initiale + thématique)

FOGEFOR, C'EST

- **DES FORMATIONS** adaptées à tous les propriétaires forestiers
 - différents stages selon le niveau d'expérience et les préoccupations,
 - pas de conditions de surface possédée ou de nature de propriété (usufruit, indivision, GF...).
- **UNE EXPÉRIENCE** conviviale et enrichissante
 - un animateur présent durant tout le stage,
 - des stagiaires qui partagent la même passion et les mêmes questions,
 - des forêts variées à découvrir...
- **UNE FORMULE** économique et efficace

Association de loi 1901, réunissant les organismes régionaux du développement forestier et les propriétaires forestiers intéressés par la formation de leur corporation, Le FOGEFOR vous propose des stages faisant intervenir des professionnels spécialistes et des propriétaires expérimentés.




Photo : M. Szwedowski - CNPF

RENSEIGNEMENTS

Contacte : Jean-Michel D'ORAZIO
 Tél 04 67 97 86 37 – 06 80 44 88 66
 e-mail herault@crpf.fr
 Adresse Centre Régional de la Propriété Forestière
 378 Rue de la Galéra
 34090 MONTPELLIER

FINANCEURS







Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
 L'Europe investit en la forêt rurale

Les FOGEFOR existent dans toute la France depuis 1983.

PATRIMOINE BOIS ET FORÊT

Stage FOGEFOR Hérault

La biodiversité forestière :

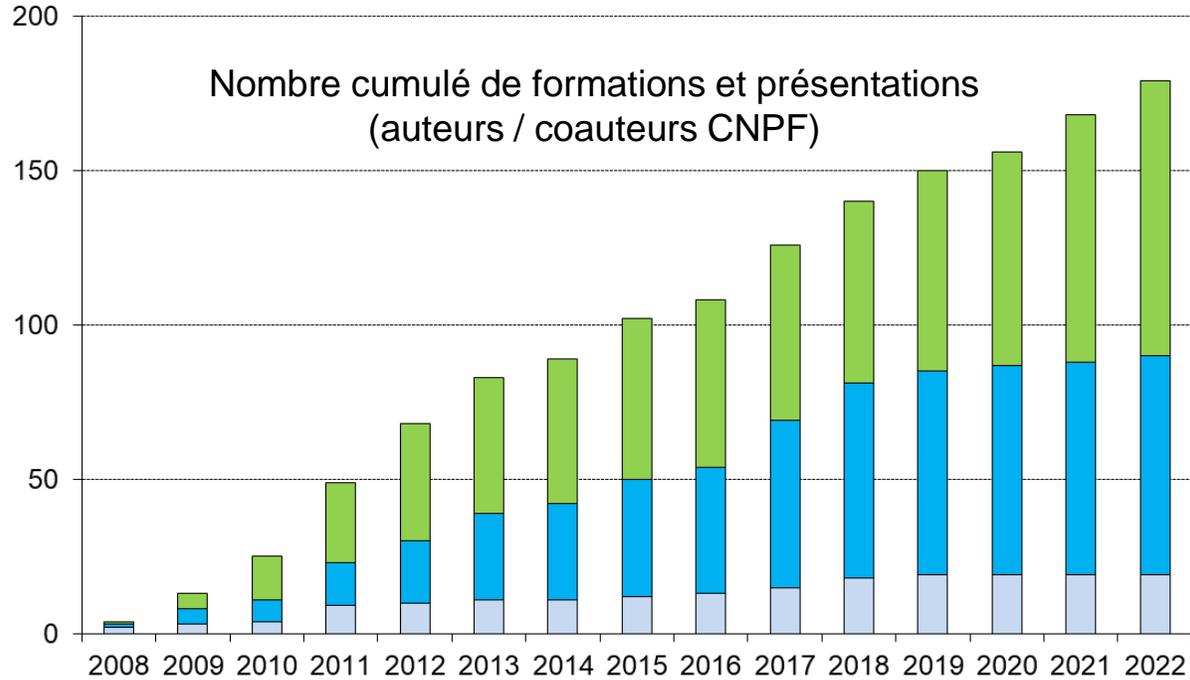
**Mieux la connaître,
pour la développer dans sa forêt**

Un stage qui vous concerne !





Formations IDF & CRPF



	Depuis 2008
Formations	89 formations / 1300 personnes
Séminaires & colloques	71 présentations / 8000 pers.
Réunions techniques	19 réunions / 400 pers.

Séminaires, conférences, réunions techniques

15^e Congrès forestier mondial 2022

Vers un outil commun à l'échelle européenne et du bassin méditerranéen pour prendre en compte la biodiversité dans la gestion forestière: L'INDICE DE BIODIVERSITÉ POTENTIELLE (IBP)

L'IBP : un indicateur indirect, composé de 10 facteurs clés

Illustration d'actions menées dans le réseau international

L'IBP : un outil co-construit et évolutif

Maroc : relations IBP et biodiversité du sol en subserales

Algérie : 1^{er} test de l'IBP dans des forêts de Chêne fagine

Espagne : développement d'une définition IBP harmonisée pour la Catalogne

France : création du Comité international d'experts de l'IBP

Suisse : utilisation de l'IBP dans la formation

Italie : traduction de documents pédagogiques IBP

Une extension à poursuivre



Rencontres départementales de la Forêt – Perpignan 2022

Enseignement forestier

Exemple du Manuel pédagogique
Bac pro Forêt et Brevet Professionnel
Responsable chantiers forestiers

La forêt pour métier

LES VALEURS POTENTIELLES DE L'IBP APPLIQUÉES À UNE ÉVALUATION À NIVEAU LOCAL

IBP - Facteurs positifs, qualité forestière					IBP - Facteurs négatifs				
Niveau de la forêt					Niveau de la forêt				
A	B	C	D	E	1	2	3	4	5
1	2	3	4	5	1	2	3	4	5

LES RECOMMANDATIONS POSSIBLES DE QUALITÉ POUR CE PEUPLEMENT :

- Améliorer la qualité paysagère et les services écosystémiques ;
- Améliorer la structure du peuplement ;
- Améliorer la biodiversité ;
- Améliorer la gestion des risques ;
- Améliorer la gestion des ressources ;
- Améliorer la gestion des déchets ;
- Améliorer la gestion des nuisibles ;
- Améliorer la gestion des incendies ;
- Améliorer la gestion des maladies ;
- Améliorer la gestion des parasites ;
- Améliorer la gestion des insectes ;
- Améliorer la gestion des champignons ;
- Améliorer la gestion des lichens ;
- Améliorer la gestion des mousses ;
- Améliorer la gestion des algues ;
- Améliorer la gestion des bactéries ;
- Améliorer la gestion des virus ;
- Améliorer la gestion des champignons ;
- Améliorer la gestion des lichens ;
- Améliorer la gestion des mousses ;
- Améliorer la gestion des algues ;
- Améliorer la gestion des bactéries ;
- Améliorer la gestion des virus ;

Scolaire

EVENEMENT ABIOTIQUE
Sécheresse
Si la pluie est à manquer, et que les réserves en eau du sol ne sont plus renouvelées ou drainées, les arbres peuvent être en stress hydrique.

PROTECTIONS pour limiter les dégâts sur les peuplements forestiers :

- Certains peuplements sont plus résistants que d'autres.
- Le mélange de feuillus et de résineux est plus résilient.
- La présence de milieux ouverts à la forêt est un atout en cas de sécheresse.

PARI SYLVICOLE
ARBRES PORTEURS de DENDRO-MICROHABITATS

Vous décidez de supprimer les arbres mal conformés, présentant des cavités ou des branches mortes...

Vous perdez le terrain et gagnez à jeter vos déchets.

Vous décidez de conserver.

OISEAU
Mésange noire
Parus ater

Je suis typiquement un habitant des forêts de résineux ou mixtes avec conifères. Je stocke de la nourriture, des graines pour l'hiver, dans la partie supérieure des arbres sous un amas d'aiguilles, dans des touffes de lichens, des fissures d'écorce ou au sol. Je creuse parfois des cavités pour me reposer dans des souches pourrissantes.

SOLDAT DEFENSE
Je consomme énormément d'insectes à la belle saison.

Jeu IBP (Parc national des Cévennes)

IBP Kids pour les scolaires

Léa Boubet • 1er
Ingénieur au CNPF Centre national de la propriété forestière
5 mois • Modifié •

Pour la Journée Internationale des Forêts, je suis heureuse d'avoir animé un grand jeu nature en forêt auprès de 3 établissements scolaires de la région Centre-Val de Loire, dans le cadre du programme "La Forêt s'invite à l'école".

Le temps d'une journée, les élèves se plongent dans la peau d'un forestier et réalisent un IBP Kids : une version simplifiée de l'outil IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) développé par le CNPF Centre national de la propriété forestière et l'INRAE pour mieux intégrer la biodiversité dans la gestion forestière.

Munis d'un carnet, les élèves parcourent une forêt et notent leurs observations pour évaluer sa capacité d'accueil biodiversité : plantes, ciseaux, insectes, champignons, ... In fine, les jeunes observateurs proposent des améliorations possibles lors des travaux sylvicoles : les conseils du technicien forestier du CNPF au propriétaire pour favoriser la biodiversité dans sa forêt.

La Forêt s'invite à l'école

IBP Kids 1
Indice de Biodiversité Potentielle

1 commentaire • 3 republications

Des supports de communication variés et adaptés à différents publics

3 déclinaisons d'une publication technique sur l'IBP



Internet

<https://www.cnpf.fr/ibp>

REPUBLICQUE FRANÇAISE
CNPFP Centre National de la Propriété Forestière

Actualités Agenda Le CNPF et la forêt privée Gestion durable des forêts Nos actions, nos outils Se former, s'informer

IBP - Indice de biodiversité potentielle

L'Indice de biodiversité potentielle, l'IBP, est un outil permettant aux gestionnaires forestiers d'intégrer aisément la biodiversité taxonomique ordinaire dans leur gestion courante.

Cet indicateur, simple et rapide à relever, permet d'évaluer la capacité d'accueil d'un peuplement forestier pour les arbres vivants (plantes, oiseaux, insectes...) et d'identifier les points d'amélioration possibles lors des interventions sylvicoles.

nos forêts sont pleines de vie - À la découverte de l'IBP

Utiliser l'IBP

Mailler des relevés IBP Se former à l'IBP Se documenter

La R&D autour de l'IBP : un outil en évolution constante

YouTube

YouTube

Vivre la forêt : Évaluer le potentiel de biodiversité en forêt

10 facteurs clés de la biodiversité

- Milieux rochers
- Essences autochtones
- Structure verticale de la végétation
- Bois morts sur pied de grosse dimension
- Très gros bois vivants
- Arbres vivants porteurs de dendromerhabitats
- Milieux ouverts florifères
- Continuité temporelle de l'état boisé
- Milieux aquatiques

Réseaux sociaux

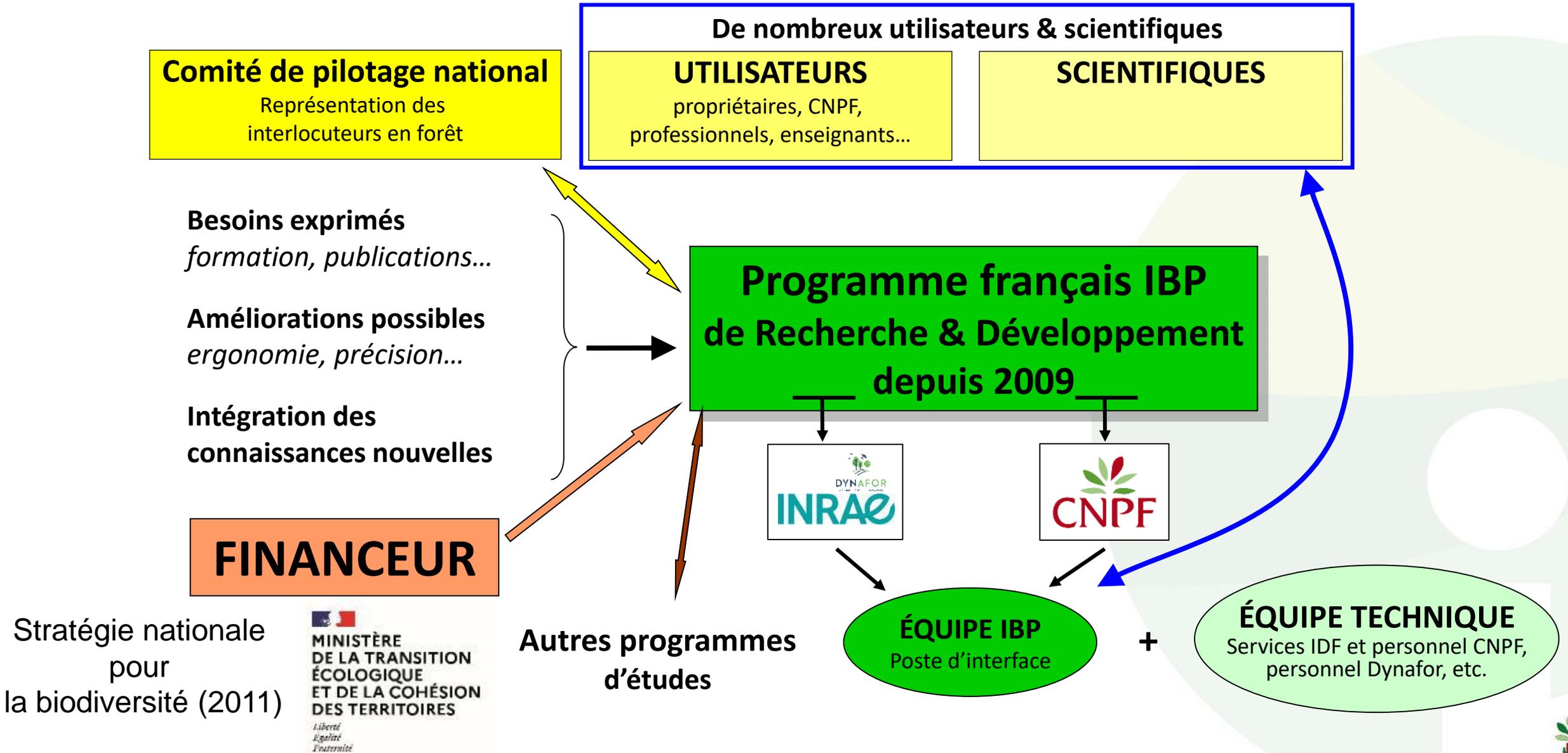
LinkedIn

Etats Sauvages
892 abonnés
6 mois

#Webinaire : Favoriser la biodiversité de nos forêts avec l'IBP
Rendez-vous le mercredi 26 avril à 19h00 avec Pierre GONIN et l'association Etats Sauvages pour ce webinaire qui permettra de mieux comprendre comm...voir plus

Webinaire : favoriser la biodiversité des forêts avec l'ibp
mercredi 26 avril - 19h à 20h

Webinaire : favoriser la biodiversité de nos forêts avec l'ibp
helloasso.com • Lecture de 1 min



Utilisation dans des contextes variés

en vue de faciliter la prise en compte de la biodiversité dans la gestion courante



Bénéficie de soutiens financiers qui permettent

des actions de développement sur le long terme

avec création d'un réseau de partenaires



Merci de votre attention...

